



MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
	10h30 - 11h15 ATELIER D'VEUIL A LA COMEDIE MUSICALE (4 - 6 ans)		
	13h30 - 14h30 DANSE MODERN'JAZZ (6 - 8 ans) Niveau « POUSSIÈRE D'ÉTOILES »		
	14h30 - 15h30 CHANT Enfants (7 - 10 ans)		16h30 - 17h45 CHANT / COMEDIE MUSICALE Adultes
17h15 - 18h00 ATELIER D'VEUIL A LA COMEDIE MUSICALE (4 - 6 ans)	15h30 - 16h30 THÉÂTRE Enfant (6 - 8 ans)	15h30 - 16h30 DANSE MODERN'JAZZ (8 - 10 ans) Niveau « GRAINE DE STAR »	17h30 - 18h30 DANSE MODERN'JAZZ (11 - 15 ans) Niveau « PRODIGE »
17h45 - 18h45 THÉÂTRE CHOREGRAPHIQUE Adultes « LE BIG BAZAR »			
18h00 - 19h00 ATELIER DANSE MODERN'JAZZ CHOREGRAPHIQUE (6 - 10 ans)		16h30 - 17h30 THÉÂTRE Enfants (8 - 10 ans)	18h30 - 19h30 DANSE MODERN'JAZZ Adultes
		19h30 - 20h45 DANSE MODERN'JAZZ Avancés Niveau « STAR »	

## TARIFS ANNUELS de Septembre 2023 à Juin 2024 (soit 10 mois) - Possibilité de règlement annuel en 1 - 3 - 5 ou 10 fois

COURS	TARIF ANNUEL	JOURS	DURÉE DU COURS	EQUIPE PEDAGOGIQUE
Atelier d'Eveil à la Comédie Musicale (De 4 à 6 ans)	270€ (soit 27 € / mois)	MARDI ou MERCREDI	45min	Mardi avec Angélique & Mélanie Mercredi avec Nicolas
Modern'Jazz Niveau « Poussière d'étoiles » (De 6 à 8 ans)	290€ (soit 29 € / mois)	MERCREDI	1 H	Nicolas
Modern'Jazz Niveau « Graine de star » (De 8 à 11 ans)	290€ (soit 29 € / mois)	MERCREDI	1 H	Nicolas
Modern'Jazz Niveau « Prodiges » (De 11 à 15 ans)	290€ (soit 29 € / mois)	VENDREDI	1 H	Nicolas
Modern'Jazz Avancés Niveau « Star »	320€ (soit 32 € / mois)	VENDREDI	1 H 15	Nicolas
Modern'Jazz Adultes	290€ (soit 29 € / mois)	VENDREDI	1 H	Nicolas
Atelier Danse Modern'jazz Chorégraphique (De 6 à 10 ans)	290€ (soit 29 € / mois)	MARDI	1H	Mélanie
Chant Enfants (De 7 à 10 ans)	290€ (soit 29 € / mois)	MERCREDI	1 H	Nicolas
Chant/Comédie musicale Adultes	350€ (soit 35 € / mois)	SAMEDI	1 H 15	Nicolas
Théâtre Enfants (De 6 à 10 ans)	290€ (soit 29 € / mois)	MERCREDI	1H	Alexandre / Nicolas
Théâtre Chorégraphique Adultes « LE BIG BAZAR »	290€ (soit 29 € / mois)	SAMEDI	1 H	Nicolas

### FORFAIT « DÉCOUVERTE »

2 cours au choix par élève

Une remise de 10% sur votre année soit

## 1 mois OFFERT

### FORFAIT « ARTISTE »

3 cours au choix par élève

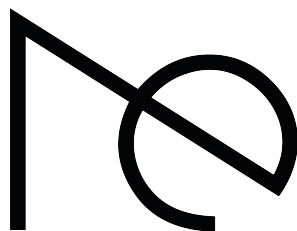
Une remise de 20% sur votre année soit

## 2 mois OFFERTS

### FORFAIT « FAMILLE »

- 50% sur le 3ème cours ou  
4ème cours GRATUIT

Plusieurs membres résidants à la même adresse postale  
Non cumulable avec les Forfaits Découverte et Artiste.



PHOTO

*Les photos  
imprimées sur  
papier sont  
acceptées*

## INSCRIPTION 2023 - 2024

NOM DE L'ÉLÈVE ..... PRÉNOM .....

NÉ(E) LE : ...../...../.....

ADRESSE .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE PARENT(S) .....

TÉLÉPHONE ENFANT .....

EMAIL : .....

COURS	TARIF ANNUEL
<b>TOTAL</b>	€
<b>FORFAIT « DECOUVERTE »</b> (2 cours au choix) <b>-10% soit 1 MOIS OFFERT</b>	<input type="checkbox"/>
<b>FORFAIT « ARTISTE »</b> (3 cours au choix) <b>-20% soit 2 MOIS OFFERTS</b>	<input type="checkbox"/>
<b>FORFAIT « FAMILIALE »</b> (-50% sur le 3e cours ou 4e cours GRATUIT) Tarif annuel de votre cours « le moins cher » à déduire	-
<b>TOTAL ANNUEL</b>	€

**LES RÉGLEMENTS DES COURS PAR CHÈQUES SONT À L'ORDRE DE « DND »**

(diminutif du nom de l'association DREAM N DO)

## TABLEAU DES PAIEMENTS DES COURS 2023 - 2024

*S'agissant d'un forfait annuel, tous les chèques doivent être remis au moment de l'inscription. Ils seront encaissés le 5 de chaque mois.*

MOIS	PAIEMENT EN X FOIS :				N° DU CHÈQUE OU ESPÈCES	BANQUE	MONTANT
	1	3	5	10			
SEPTEMBRE							
OCTOBRE							
NOVEMBRE							
DECEMBRE							
JANVIER							
FEVRIER							
MARS							
AVRIL							
MAI							
JUIN							

### **NOUS N'ACCEPTERONS QUE LES DOSSIERS COMPLETS**

- \* *Je m'engage à payer la totalité du forfait annuel en début d'année scolaire avec ou sans facilités de paiement (en 1, 3, 5, ou 10 fois) et j'accepte qu'aucune cotisation ne soit remboursée sauf pour raison médicale avec la présentation d'un certificat médical.*
- \* *Je m'engage, pour la rentrée 2023 - 2024, à être présent de septembre à juin, hors vacances scolaires.*
- \* *J'accepte de participer au gala de fin d'année et m'engage à payer le costume dont le montant pourra varier entre 20€ et 60€ selon le niveau et le nombre de chorégraphies (pour information les places pour assister au gala de fin d'année seront payantes (15€) pour rembourser la location de la salle et tous les frais d'organisations).*
- \* *« J'autorise » à utiliser gratuitement mon image à des fins de communication et de publicité.*

Fait à ....., le .....

Signature de l'élève majeur ou du représentant légal de l'élève mineur :

Saison : 2023 - 2024

<input type="checkbox"/> AikidoAdulte	<input type="checkbox"/> AikidoEnfant	<input type="checkbox"/> BoxeFrAdulte	<input type="checkbox"/> BoxeFrEnfant	<input type="checkbox"/> BoxeFrMS
<input checked="" type="checkbox"/> Chant	<input type="checkbox"/> ComedieEvail	<input type="checkbox"/> ComedieMusical	<input type="checkbox"/> DanseEvailInitiation	<input type="checkbox"/> DanseEvail
<input checked="" type="checkbox"/> DanseFaz	<input type="checkbox"/> Fitness	<input type="checkbox"/> HipHop	<input type="checkbox"/> JudoAdulte	<input type="checkbox"/> JudoAdulte
<input type="checkbox"/> JudoAdulteAdapte	<input type="checkbox"/> JudoAdulteExterne	<input type="checkbox"/> JudoBaby	<input type="checkbox"/> JudoEnfant	<input type="checkbox"/> JudoEnfant
<input type="checkbox"/> JudoEnfantAdapte	<input type="checkbox"/> JudoTaiso	<input type="checkbox"/> KarateAdulte	<input type="checkbox"/> KarateAdulteExterne	<input type="checkbox"/> KarateEnfant
<input type="checkbox"/> QiCong	<input type="checkbox"/> SelfDefense	<input type="checkbox"/> SoufflePosture	<input type="checkbox"/> TaekwonDobulte	<input type="checkbox"/> TaekwonDobEnfant
<input type="checkbox"/> TaiChiChuan	<input checked="" type="checkbox"/> Theatre	<input type="checkbox"/> Yoga		

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe : M  F   
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Mlle  M  Mr   
 Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_ Sexe : M  F   
 Certificat Médical : NON  OUI  Médecin : \_\_\_\_\_ Quest. Santé : NON  OUI  PAS

- Pour les adultes (18 ans et plus) le certificat médical est obligatoire si le précédent a plus de 3 ans ainsi que s'il a été répondu OUI à une des questions du "Questionnaire de Santé".  
 - Pour les mineurs (- 18 ans) une attestation remplace le certificat médical. Cette attestation doit être signée des personnes exerçant l'autorité parentale précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative (le questionnaire de santé sera chargé dans les documents de l'examen des clubs dès que possible). Sauf dans le cas où les réponses ne sont pas toutes négatives, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois devra être produit.  
 Pour un certificat médical de 3 ans au plus soit encore valable, il faut avoir répondu NON à toutes les questions du "Questionnaire de Santé". Dans le cas contraire, il faut en fournir un de moins de 1 an à la date d'inscription. Dans la partie "Quest. Santé", cocher NON s'il a été répondu NON à toutes les questions, cocher OUI s'il a été répondu OUI à au moins une des questions, cocher PAS si le questionnaire n'est pas à remplir. Le "Questionnaire de Santé" doit être conservé par l'adhérent.

Adhésion annuelle ..... 20.00 €  
 (Demi:20.00, Famille:0.00, Reduite:20.00, Saison:42.00,) (Barrez la cotisation inutile)  
 Licence/Assurance-Fédérale ..... 42.00 €  
 (JudoAdulte:40.00, JudoAdulte-AdapteExterne:0.00, JudoAdulteAdapte:40.00,  
 JudoAdulteExterne:0.00, JudoEnfant:40.00, JudoEnfant-AdapteExterne:0.00,  
 JudoEnfantAdapte:30.00, KarateAdulte:37.00, KarateAdulteExterne:0.00,  
 KarateEnfant:37.00, SelfDefense:40.00)  
 Passeport sportif .....  
 (JudoPasseport:8.00) ..... €

Mutuelles des Sportifs/Assurance .....  
 (A ne régler qu'une fois pour les sections sans licence, sinon barrer) 4.00 €  
 Réglement : ..... Total : ..... €  
 Chèque (à l'ordre du COC) : \_\_\_\_\_ Espèces : \_\_\_\_\_ Autre (Précisez) : \_\_\_\_\_  
 Signature pour accord image .....

Autorise le COC à utiliser mes images dans le cadre de ses locaux et en dehors de ses locaux, soit :  
 - Sur le blog/site du COC.  
 - Sur des CD roms ou DVD de compétitions/de rencontres.  
 - Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir le COC.  
 Règlement en 1 fois \_\_\_\_\_  
 Chèque N° \_\_\_\_\_ Date du chèque : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Nom si différent adhérent \_\_\_\_\_

Si l'adhésion au COC a déjà été prise (inscription à une autre section ou par un autre membre de la famille), bien vouloir indiquer ci-après la nature de cette discipline  
 Règlement en 1 fois \_\_\_\_\_  
 Chèque N° \_\_\_\_\_ Date du chèque : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Nom si différent adhérent \_\_\_\_\_

**I. INSCRIPTION ou RE-INSCRIPTION**  
 Pour ce faire, il faut :

- Remplir la fiche de demande d'inscription.
- Remettre le montant de l'adhésion annuelle au C.O.C. Ce montant est fixé chaque année par le Comité Directeur. Les professeurs sont adhérents du C.O.C. et à ce titre ils règlent leur adhésion annuelle. L'adhésion est unique par famille (membres d'une même famille habitant dans la même adresse). Les professeurs sont adhérents du C.O.C. et à ce titre ils règlent leur adhésion annuelle. L'adhésion est unique par famille (membres d'une même famille habitant dans la même adresse).
- Régler le montant de l'affiliation à la Fédération Française de Judo (FFJ) (pour les sportifs) correspondante à l'activité choisie qui comprend la Licence et l'Assurance obligatoire. En aucun cas l'assurance ne peut être dissociée de la licence même si l'adhérent possède déjà une assurance civile. Le prix de cette Licence/Assurance est fixé, chaque année par la Fédération.
- Fournir un certificat médical pour l'exercice de chaque discipline, précisant en conformité avec les directives fédérales si elles existent, qu'il n'y a aucune contre indication à sa pratique de la discipline concernée.

**II. DUREE DE LA SAISON SPORTIVE**  
 Les activités des différentes disciplines débutent avec l'année scolaire pour se terminer le 30 septembre de l'année suivante. Les inscriptions sont prises jusqu'au 15 septembre de l'année suivante. En conséquence, les participations financières tiennent compte des ces interruptions.

**III. PROPRIÉTÉ**

- Propriété vestimentaire et corporelle  
 1. Par mesure d'hygiène et de respect d'autrui, une propreté vestimentaire et corporelle est exigée de tous.  
 2. Les vêtements du Dojo, le port de chaussures (chaussons, claquettes, "comps") est obligatoire pour circuler entre les vestiaires et le terrain.  
 3. Les participants d'Arts Martiaux doivent veiller tout particulièrement, en raison du travail "au contact" de partenaires, à la propreté du kimono, au soin des ongles pieds et mains.  
 4. La propreté des locaux est assurée par une entreprise de nettoyage diligente par l'Association.  
 5. Un matériel de propreté (aspirateur, balais, serpillière, produit d'entretien) est mis toutfois à disposition des utilisateurs pour les cas d'urgence.  
 6. Les participants doivent être munis de chaussures adaptées à la pratique des salles mises à la disposition de certains disciplines. Les activités doivent y être pratiquées pieds nus ou protégés par des chaussures réservées à cet effet. Tout usage de chaussures d'extérieur est interdit, tout comme les chaussures à talons aiguilles ou grosses chaussures d'extérieur.  
 7. Il est interdit de consommer des aliments ou des boissons dans les salles.  
 8. Il appartient aux responsables de chaque discipline de faire appliquer ces recommandations et d'intervenir si nécessaire auprès des pratiquants qui occasionneraient des dégradations.  
 9. Toute dégradation devra donner lieu à une déclaration écrite rédigée par le responsable ayant constaté ces faits. Tout contrevenant sera sanctionné.

**IV. DISCIPLINE - SANCTIONS**

Pour le bon déroulement des cours, il appartient aux professeurs de faire respecter une discipline sociale. Ils ont toute latitude pour adresser aux perturbateurs des avertissements et en cas de récidive, proposer des sanctions. Les professeurs ont toute latitude pour adresser des avertissements et en cas de récidive, proposer des sanctions. Les professeurs ont toute latitude pour adresser des avertissements et en cas de récidive, proposer des sanctions. Les professeurs ont toute latitude pour adresser des avertissements et en cas de récidive, proposer des sanctions.

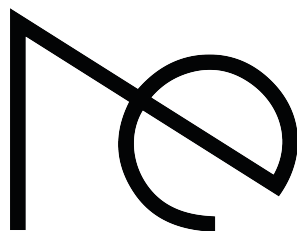
**NOTES IMPORVANTES**

N.B. 1. Les parents sont informés que le C.O.C. dégage toute responsabilité lorsque les enfants sont "déposés" devant le gymnase sans l'assurance expressée de leur part de la présence effective du professeur ou d'un responsable du Club. L'absence d'une image représentant un responsable, le professeur ou un responsable du Club, est considérée comme un défaut de paiement. Le diffuseur doit obtenir l'autorisation de la personne concernée. La personne doit donner son consentement express, c'est-à-dire qu'elle doit signer son accord par écrit.

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des articles du Règlement intérieur du COC tel que reproduit sur cette fiche de demande d'inscription et en accepte les termes sans réserve. Je m'oblige, en particulier à déclarer, sous un délai de 3 jours, par écrit à l'enseignant et au COC tout incident ou accident dont j'aurais été victime durant la pratique de la discipline à laquelle je me suis inscrit(e)

Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

\* Si plusieurs membres de la famille  
 inscrits :  
 -> 4 € supplémentaires par élève  
 résident à la même adresse  
 qui correspondent à l'assurance.



## JE VERIFIE MON DOSSIER POUR QU'IL SOIT COMPLET 😊👍

Pour que l'inscription soit validée et acceptée, il faut que le dossier soit complet avec le règlement de l'année compris, par chèques (en 1, 3, 5 ou 10 fois) qui seront encaissés à partir de septembre. (*Paiement en espèces accepté si règlement en 1 fois.*)

- Dossier d'inscription rempli et signé
- Tous les règlements de l'année par chèques à l'ordre de « DND » (en 1, 3, 5 ou 10 fois) qui seront encaissés à partir de septembre ou paiement en espèces accepté si règlement en 1 fois.
- Fiche du COC remplie avec le règlement de 46 € à l'ordre du « COC » ( rajouter 4 € par élève supplémentaire résidant à la même adresse ) encaissé à partir de Septembre.  
(Règlement en espèces accepté)*
- Certificat médical (possibilité de le donner à la rentrée)*